l'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Novembre 2010 - n° 67

SEYSSES

www.mairie-seysses.fr

RETOUR SUR...

La fête des associations a permis cette année encore à de nombreux Seyssois de découvrir les activités proposées sur la commune.

Concert de NADAU à la salle des fêtes, dans le cadre du festival Occitania.

SOMMAIRE

EDITORIAL	P.3
POINT ACTIONS JEUNES	P.4
VIE ASSOCIATIVE	P.5
JEUNESSE	P.5
DECOUVERTE	P.6
ZOOM SUR LA CCID	P.8
URBANISME	P.8
CMJ	P.9
CULTURE	P.9
TRIBUNE LIBRE	P.10
ETAT CIVIL	P.11
DELIBERATIONS	P.11
AGENDA	P.12
INFOS PRATIQUES	P.12

Couverture : Parc de la Bourdette

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ; Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 2800 exemplaires

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

Les marchés financiers régissent
Les gouvernements choisissent
Les citoyens subissent

Depuis environ trois décennies, le pouvoir de la finance a été porté à un niveau jamais atteint auparavant. Les marchés financiers fixent désormais les taux de rentabilité exigés par les porteurs de capitaux, de cette façon les entreprises financent de plus en plus les actionnaires. Les exigences de la finance provoquent ainsi une constante pression à la baisse sur les salaires et le pouvoir d'achat.

L'explosion de la dette publique des Etats résulte des plans de sauvetage d'organismes financiers et de la récession provoquée par la crise bancaire. En effet, ce ne sont pas les dépenses sociales dites inconsidérées qui sont à l'origine de l'endettement, puisqu'elles sont restées stables alors que le déficit moyen des Etats de la zone euro passait de 0,7% du PIB en 2007 à 7% en 2010.

Les Etats, qui se sont endettés auprès des marchés financiers pour sauver le système à l'origine de la crise, demandent aujourd'hui, à ceux qui en subissent les conséquences et n'y sont pour rien, de supporter le poids du remboursement de la dette.

Des répercussions directes ou indirectes sont annoncées jour après jour :

- Le gouvernement s'est fixé un objectif de 2,5 milliards d'euros de dépenses en moins pour l'Assurance maladie avec par exemple la baisse du taux de prise en charge de certains médicaments ainsi que du taux de remboursement des actes médicaux réalisés à l'hôpital.
- Le gouvernement fait le choix de ponctionner plus de 300 millions d'euros par an sur le budget des bailleurs sociaux ; dans la Haute-Garonne, alors qu'une demande sur quatre seulement est satisfaite, cette décision accroitra encore les listes d'attente pour obtenir un appartement.
- Le gouvernement a décidé de geler les dotations de l'Etat aux collectivités locales pendant trois ans. Compte tenu de la progression inéluctable de certaines charges, les communes comme Seysses, ne désirant pas ou peu augmenter les impôts locaux, doivent soit diminuer certaines dépenses sans si possible amoindrir l'offre de service au public, soit augmenter le prix des prestations.

"Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse". Albert CAMUS

Alain Pace

Les Jeunes Citoyens Supporters

Créé en 2003 par le Toulouse Football Club (TFC), le programme éducatif "Les Jeunes Citoyens Supporters", ou JCS, propose d'utiliser le football comme outil pédagogique pour inculquer, dès le plus jeune âge, le respect et la citoyenneté dans les tribunes des stades. Il s'inscrit dans une volonté de faire sortir les supporters de football de l'image de hooligans dont ils sont parfois affublés. Tolérance, fair-play, respect de l'adversaire et de l'arbitre sont autant de valeurs mises en avant dans le cadre des JCS.

Partenaire depuis maintenant 6 ans, la commune de Seysses s'associe cette année encore au TFC pour proposer aux jeunes Seyssois du Point Actions Jeunes (PAJ) différentes activités visant à mieux leur faire comprendre l'univers du football et la place du supporter : organisation de manifestations, conférences sur le racisme, la tolérance, création de banderoles arborant des messages de fair-play...etc.

En plus de ces activités, le PAJ met en place trois projets dans le cadre des JCS pour l'année 2010/2011:

- L'organisation d'un tournoi de football pour les jeunes à Pâques.
- La réalisation d'un film retraçant la saison du joueur professionnel parrainant la commune.
- Des déplacements lors des matches de Toulouse à l'extérieur, par exemple au stade Vélodrome pour Marseille – Toulouse, avec visites des installations, rencontres avec les joueurs.

En récompense de leur investissement, Les JCS viendront assister à plusieurs rencontres au Stadium, où le TFC offre à chaque match près de 2000 places aux communes partenaires.

Le TFC propose la visite des infrastructures sportives, la médiatisation des projets par le biais de TLT, l'organisation de conférences à thème et favorise la rencontre de joueurs professionnels lors de manifestations locales.

S'ajoute à cela la volonté d'étendre le projet à de nouveaux publics : les pré ados, les filles, le CLAE, dans le but de se retrouver toujours plus nombreux autour d'une passion commune, le football.

Le Point Actions Jeunes prend en charge le transport aux matches, assuré par les animateurs, et le financement des projets.

Souhaitons bonne chance à toute l'équipe du PAJ pour que cette année soit encore une grande réussite.

ATELIERS PAJ

Le PAJ propose de nombreux ateliers aux jeunes Seyssois de 13 à 17 ans :

- Atelier bricolage
- Atelier de gestion du bar sans alcool
- Atelier paroles et musiques
- Atelier Danse Hip-Hop

Sont également proposés des sorties, des activités et des séjours pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis après-midi ainsi qu'un Point Relais pour aider les jeunes dans leur vie quotidienne.

Contact PAJ:

Mail : paj@mairie-seysses.fr
Tel : 05.61.08.40.39
06.17.71.67.35

Aïkido Seyssois

Dernière née des associations sportives de la commune, l'Aïkido Seyssois vous propose depuis septembre de venir découvrir cet art martial venu du Japon.

L'aïkido impose de contrer l'agressivité d'un attaquant en lui démontrant l'inutilité de son attaque, ainsi, il se pratique avec un partenaire et non contre un adversaire, excluant toute idée de compétition.

La pratique est accessible à tous, sans distinction d'âge et de sexe :

- **A partir de 14 ans**, les ados vont canaliser leur énergie et gérer au mieux leur croissance.
- **Les femmes** développent des qualités différentes et travaillent moins en puissance, évoluant plus en harmonie. Elles trouvent dans l'aïkido maîtrise et confiance face à la peur de l'agression physique.
- A l'instar de son fondateur qui a pratiqué jusqu'à l'âge de 86 ans, **les personnes âgées** trouveront en l'aïkido l'équilibre entre activité physique et détente.

Le club vous accueille au gymnase les mardis et jeudis de 19h30 à 21h00.

Contacts:

Tél: 05.34.48.90.05
Mail : aykydo31@gmail.com

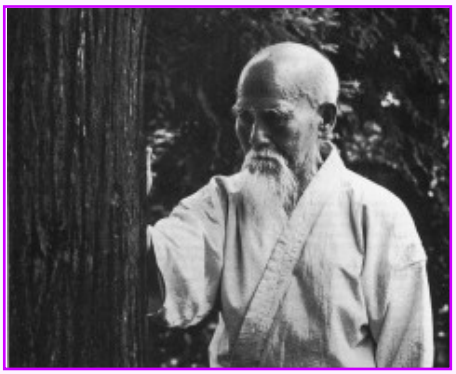

Fondé à la fin des années 30 au Japon par **Moriheï Ueshiba**, l'aïkido, la "Voie de l'union des énergies", tire son essence du bujutsu, des techniques traditionnelles du budo et d'une recherche personnelle adaptés au monde moderne : c'est la voie de l'harmonie.

Spectacles de Noël

Comme chaque année, la ville de Seysses offre à tous les enfants scolarisés sur la commune un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël.

Pour les maternelles, le 16 décembre, un spectacle de marionnettes :

"Bonhomme de neige"

"Une nuit d'hiver, l'étoile polaire aperçoit un magnifique bonhomme de neige. Elle décide de lui donner vie et lui conseille, s'il ne veut pas fondre au soleil, de la rejoindre au pôle Nord."

Pour les élémentaires, le 17 décembre, un spectacle interactif intitulé :

"Mission Père Noël"

"Le père noël est malade. Sera-t-il prêt pour le jour J ? Pour éviter le pire, une formation est mise en place au cas où… Trois stagiaires choisis parmi l'élite dans le public vont suivre une formation accélérée afin de pouvoir remplacer le Père Noël si celui-ci ne se rétablit pas."

ACCUEIL DE LOISIRS NOËL 2010

L'Accueil de Loisirs propose aux enfants de 3 à 14 ans des activités du lundi 20 au jeudi 23 décembre.
Le thème est : "Noël du monde". Au programme, des ateliers de cuisine et des activités manuelles basées sur la découverte des rites de Noël dans le monde entier ainsi que des activités sportives adaptées à l'âge des enfants.
Les inscriptions sont à effectuer du 22 novembre au 3 décembre à l'accueil du Service Enfance et Jeunesse. Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site de la Mairie:

http://www.mairie-seysses.fr/jeunesse

La Route des Cimes, une aventure

La Route des Cimes, c'est l'aventure un peu folle qu'ont vécu Nicolas Foucher, un Seyssois de 28 ans, et Romain, un ami.

Tout démarre en avril 2009 lorsque nos deux comparses ressentent l'envie de repartir à l'aventure. Repartir car ils n'en sont pas à leur galop d'essai, l'Afrique de l'ouest à moto pour Nicolas, la Jordanie en stop pour Romain, ils ont tous deux déjà une solide expérience des voyages. Après de longues discussions, leur choix se porte finalement sur l'Eurasie, ses grandes étendues sauvages, ses montagnes immenses et ses peuples chaleureux. Ils choisissent de partir en septembre, évitant ainsi de se confronter à un climat trop rude. Après le "où" et le "quand", reste à savoir le "comment" et bien ce sera à vélo, avec des passages en train, notamment pour la traversée de la Sibérie.

9 septembre 2009, Paris, gare de l'est. Après quelques petits soucis pour monter les vélos dans le train c'est enfin l'heure du grand départ.

Première halte en Lettonie où ils visitent Riga. De là ils rallient Saint-Pétersbourg puis Moscou où le mythique transsibérien les conduira jusqu'à la frontière russo-mongole. Sortis du train, ils enfourchent les vélos et cap vers Oulan-Bator, la capitale.

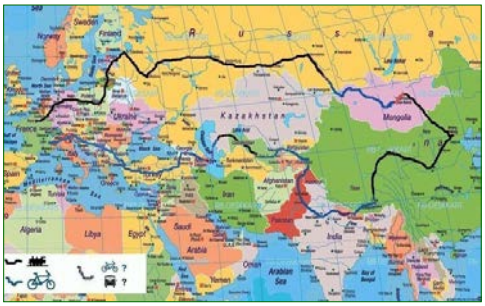

Commence alors, au cœur des steppes, le face-à-face tant attendu avec la nature, le silence et l'immensité des paysages. C'est aussi l'occasion pour eux de rencontrer les autochtones, de découvrir d'autres cultures, de faire partager la leur. Car si la Route des Cimes est, de fait, une aventure sportive, c'est avant tout une aventure humaine.

Retour en train pour la traversée de la Chine. Après une brève visite de Pékin, ils arrivent à Lhassa, au Tibet, un lieu à l'atmosphère magique, baigné de spiritualité. Le palais du Potala, résidence des Dalaï-lamas, les chants des moines, les odeurs d'encens parcourant les rues, cette culture nichée au cœur de l'Himalaya, transcendent Nicolas et Romain.

Mais il faut maintenant repartir, direction le Népal et Katmandou. Arrivés sur place, ils retrouvent un ami guide qui les emmènent faire un trek sur les contreforts du toit du monde.

Décidés à passer l'hiver là, ils prennent contact avec une ONG s'occupant d'un orphelinat. Ils y resteront 3 mois, vivant de grands moments de partage avec les enfants du centre, très curieux de connaître le mode de vie européen.

exceptionnelle de 14 000 km

Arrive ensuite l'Inde où ils sont rejoints par la famille de Nicolas. C'est pour eux l'occasion de se retrouver, d'échanger leurs impressions sur les personnes rencontrées, les paysages traversés. De nouveau seuls, ils repartent vers le Pakistan qu'ils traversent en presque 2 mois, puis l'Afghanistan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, la Géorgie puis finalement la Turquie et les portes de l'Europe.

C'est par l'Europe du sud que s'amorce l'ultime étape du voyage. Bulgarie, Bosnie, Croatie, Slovénie, Nicolas et Romain découvrent les pays slaves, échangeant avec les différentes personnes qu'ils sont amenés à rencontrer au gré des tours de roues.

Passée l'Italie, c'est le retour en France, où Nicolas est accueilli par les membres du SOS Cyclotourisme qui feront les derniers kilomètres avec lui. Il retrouve devant la mairie sa famille, ses amis et Romain, qui l'avait quitté à la sortie des Alpes.

Ainsi s'achève le périple de deux amis partis à la découverte de la nature, des peuples mais surtout d'eux-mêmes.

Vous pouvez retrouver le récit de cette formidable aventure sur le site de Nicolas et Romain, et découvrir plus en détails leurs expériences, leurs anecdotes, leurs photos accumulées au cours de cette Route des Cimes :

http://routedescimes.jimdo.com/

A son arrivée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, Nicolas était attendu par le Maire, Alain Pace, qui lui a remis, ainsi qu'à Romain, la médaille de la ville de Seysses. Ce sont les premiers à recevoir cette distinction créée en 2009 à l'initiative de la municipalité.

Nicolas depuis le fort de la ville à Gyantse, au Tibet. On peut apercevoir le monastère en arrière-plan .

ZOOM SUR...

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Il existe des institutions vieilles de plusieurs décennies et qui restent malgré tout fortement méconnues, c'est le cas de la Commission Communale des Impôts Directs, la CCID.

Instituée dans chaque commune, elle est composée de commissaires désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables dressée par le conseil municipal. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du conseil municipal.

A Seysses, présidée par le maire, elle est composée de 9 membres : élus municipaux, anciens élus et personnes issues de la société civile. La commission a un rôle consultatif et se réunit au moins une fois par an . Sa mission essentielle consiste à donner son avis sur les documents fournis par le service du cadastre. Ce dernier, afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, opère un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction ou des changements d'affectation.

Chaque année, une liste des changements pris en compte est transmise à la CCID qui doit émettre un avis.

Il vous est donc peut être arrivé de rencontrer des membres de la commission qui observent une maison ou se promènent dans les rues en prenant des notes.

Ces personnes œuvrent au sein de la collectivité afin que fonctionnent des institutions chargées de faire avancer la justice fiscale entre concitoyens.

URBANISME

Renforcement du réseau d'eau potable et d'incendie

Depuis quelques jours, vous avez pu constater l'engagement de travaux dans la zone proche du château d'eau.
Il s'agit du renforcement des canalisations d'eau potable.

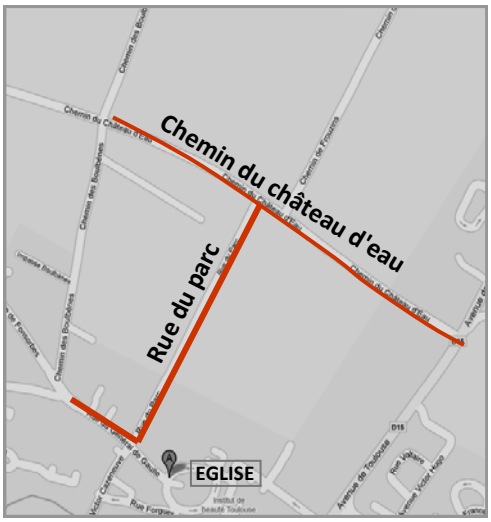

Trois tracés sont concernés :

- Du château d'eau de Seysses jusqu'à l'angle du chemin des Boulbennes par la rue du château d'eau.
- Rue du Parc
- De la rue du Parc jusqu'au croisement du chemin de Couloume par la rue du Général de Gaulle.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Midi T.P. basée à Seysses, zone de la Piche, qui posera une canalisation en fonte ductile d'un diamètre de 350 mm ainsi que 3 bouches d'incendie.
Le maître d'œuvre est le Syndicat Intercommunal de l'Eau de la Banlieue Sud Ouest de Toulouse (S.I.E.B.S.O.T.) .

Les travaux dureront environ 5 mois.

Le coût de cette opération est de 762 442 € H.T.

Les feux tricolores au croisement de la rue Cazeneuve et de l'avenue Marie Curie ainsi qu'au niveau de la gare de bus ont repris leur fonctionnement normal après la fin des travaux de la rue Cazeneuve. Tisséo en a fait la demande expresse auprès de la mairie, les bus ayant de très grandes difficultés à s'engager avenue Marie Curie lorsque les feux sont oranges clignotants.

Le CMJ renouvelle ses élus

Comme dans de nombreuses communes, les jeunes Seyssois sont représentés à travers le Conseil Municipal des Jeunes, le CMJ.

Elus pour 2 ans, ils proposent des idées pour améliorer la vie quotidienne des citoyens.
Supervisés par un élu adulte et un animateur, ils s'informent, étudient, font approuver leurs projets et les réalisent.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Seysses renouvelle ses membres, élus en 2008.

Les élections auront lieu :

- les 29 et 30 novembre dans les classes pour les CM2
- les 1er et 2 décembre à la salle des mariages pour les collégiens.

Le vote se déroule à bulletin secret dans des conditions quasiment identiques à celles des votes électoraux.

La nouvelle équipe sera présentée le 4 décembre à la salle des fêtes en présence des élus adultes.

Le CMJ s'associe à NELLY DUREAU de Seysses et MAX FAVAR de Montauban, tous deux élèves de l'Ecole Nationale d'Ingénieur de Tarbes, dans le cadre du "4l trophy", une course de 6000 km sur les routes du MAROC pour récolter des fournitures scolaires, des livres, que l'équipage distribuera aux enfants.
Venez déposer vos dons tous les jeudis hors vacances scolaires de 16H à 19h à la salle de la Bourdette, 26 rue de la République, SEYSSES.

Art'Expo

Première édition et premier succès pour l'exposition "Art'Expo", qui s'est déroulée les 23 et 24 octobre derniers à la salle des fêtes.
A cette occasion Muriel Cayet, peintre, Annie Couget, sculptrice, Alain Loubet, photographe, nous ont fait l'honneur d'exposer leurs œuvres.

Organisée par le service culturel, cette manifestation a permis à des artistes amateurs de la région d'exposer, parfois pour la première fois, leurs œuvres. Ils ont pu rencontrer d'autres artistes et ainsi faire part de leurs expériences, et de leurs techniques. 44 exposants ont proposé aux nombreux visiteurs du week-end sculptures, peintures, photographies.

Rendez-vous l'année prochaine pour le Salon des Métiers d'Art avant de retrouver la 2e édition d'Art'Expo en 2012.

L'association Passiflore, propose à de jeunes adultes en situation de handicap des ateliers de théâtre, de peinture et d'art floral. Elle est venue exposer ses tableaux. Un travail très apprécié.

TRIBUNE LIBRE

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

MAJORITE MUNICIPALE

Service public de l'énergie en souffrance

Le gouvernement nous assurait de ne jamais privatiser une entreprise comme EDF-GDF, fleuron dans l'énergie, reconnue par tous, pratiquant des tarifs parmi les plus bas en Europe. Au titre de la libre concurrence et soi-disant pour le bien de nos concitoyens, l'entreprise publique est éclatée en deux entreprises privées.
Les coûts se multiplient. Les prestations de conseils, les interventions sont devenues payantes y compris pour les collectivités locales.
En quelques années la cohérence de l'entreprise publique a disparu. Le patrimoine des Français, notre patrimoine, résultat de plus de 50 ans d'efforts, d'engagement de la Nation, bascule dans la logique du profit aux actionnaires et aux spéculateurs.
La fusion de GDF avec Suez entraîne une qualité de service en baisse malgré des hausses importantes de prix. Côté EDF, le constat est le même. Combien de temps cette dernière pourra-t-elle maintenir des prix compétitifs, assurer le service public, la sûreté d'approvisionnement, la maîtrise et l'accès à l'énergie pour les plus démunis.
Une nouvelle loi va imposer à EDF, de céder à ses concurrents au moins 25% de la production de son électricité à un prix inférieur au marché, offrant aux opérateurs privés une rente évaluée à 2 Milliards d'euros par an. Ils auront ainsi la possibilité d'investir dans le nucléaire.
Un projet portant sur la **N**ouvelle **O**rganisation du **M**arché de l'**E**lectricité vient d'être adopté en 1ère lecture par le Sénat. Il remet en cause les choix énergétiques de la Nation qui ont prévalu depuis 1946, fondés sur une volonté de produire et de distribuer de manière pérenne une énergie à bas coût et accessible à tous. L'augmentation des tarifs EDF permettra aux distributeurs privés de devenir compétitifs..
A elles seules, ces dispositions législatives organisent la déstructuration du secteur de la production électrique française.

OPPOSITION MUNICIPALE

AUX ABONNES ABSENTS !

Comment qualifier l'attitude de la majorité municipale, si ce n'est de constater la léthargie budgétaire dans laquelle ils semblent plongés, entraînant d'une part, le départ des cadres principaux ayant en charge la gestion de la collectivité et d'autre part en consacrant des sommes dérisoires à l'investissement.
Le retard de notre commune en matière d'investissement devient critique et laisse augurer un avenir incertain !
Un seul exemple pour imager ce propos, l'état de la voirie, circuler dans SEYSSES, que l'on soit piéton, cycliste où automobiliste est préoccupant :

- La majorité des chaussées sont dans un état déplorable et n'ont pas connues le moindre aménagement depuis plusieurs décennies et depuis leur création pour certaines, (exemple le quartier de la Saudrune créé dans les années 70 !)
- L'état des trottoirs, permettant la circulation des piétons devient pour certains de nos concitoyens et notamment ceux d'entre eux présentant des difficultés de mobilité, un véritable danger !
- L'accès des bâtiments publics (Mairie, Eglise…), n'est pas aménagé pour recevoir les personnes à mobilité réduite !
- Le stationnement des automobiles et notamment dans le centre de la commune est anarchique (exit le projet de « stationnement en zone bleue » !).
- Le plan de circulation qui devait permettre des aménagements tels que la suppression d'endroits dangereux où la création d'aménagements piétonniers (exemple route de Fonsorbes), passé aux oubliettes !

Où sont donc passés les gestionnaires, qui se présentaient à vos suffrages comme les chantres de la « gestion raisonnée et mesurée » permettant de « réaliser des investissements importants et d'augmenter substantiellement les budgets »? **Aux abonnés absents !**

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet **« mvaseysses.org ».**
Le groupe « Mieux Vivre à Seysses ».

NAISSANCES

03/08 Agnès NADAUD
12/08 Fatima ADDAR
15/08 Eléanore ROCHE
22/08 Louis JAPPET-GRANON
22/08 Louis BOURRON
25/08 Justin CASTRO
26/08 Lia BALDASSA

02/09 Chloé BOUSQUET
10/09 Rodrigo NOVAIS MATIAS
15/09 Valentine CHAPUIS
15/09 Raphael AGNOLETTO
22/09 Maxime CARILLO
27/09 Emma BARONI
27/09 Timaut ROUSEEL

01/10 Quentin MAUREL
04/10 Noa LACANAL
08/10 Quentin BRUN
11/10 Gaël TONO
18/10 Inaya HALBWAX
19/10 Danny YANG
22/10 Marion CRESPY
26/10 Arnaud VILLAUME

MARIAGES

07/08 Catherine DELOCHE & Jean BOURRUST
14/08 Tshitsha LANGA & Daniel DEVES
28/08 Aurélie OLLITRAULT & Romain BUGADA

04/09 Valérie LAFFONT & Nicolas MATON
14/09 Coralie FOURCADE & Jaouad ELHAREM
18/09 Patricia GALY-BALOUE & Michel SANCHEZ
21/09 Stella OSSEBY-IKOBO & Jamel OUZZINE

05/10 Christelle SEBBEN & Claude EBAMBI
16/10 Marthe FOZE MODJOM & Jean-Louis CALAS

BAPTEMES REPUBLICAINS

07/08 Maïla AUGISTROU
21/08 Anaëlle DAVID

30/10 Roxane GROSCOLAS

DECES

03/08 José ROIG
07/08 Jeanne QUEYROI
10/08 Docteur Pierre NAVARRO
12/08 Maria GRAO veuve SERRANO
18/08 Laurence BARO
20/08 José GIMENEZ

04/09 Stana KRYVOKAPYTCH veuve SARAJA
25/09 Georges LEWANDOSKI

01/10 Jacqueline TAURINES
05/10 Thérèse AMALRICH

DELIBERATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

27 août

- Admission des communes de Ramonville et Escalquens au SIEANAT
- Indemnité de conseil aux agents des services fiscaux année 2010
- Taxe d'habitation régime des abattements
- Taxe locale sur les publicités extérieures tarifs 2011
- Demande de subvention pour l'acquisition de photocopieurs
- Coût de fonctionnement d'un élève pour l'année 2010-2011

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale/Délibérations)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant voter lors des prochaines élections cantonales et n'étant pas encore inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre inclus pour le faire. En conséquence, bien que la mairie soit fermée, une permanence sera assurée le 31 décembre uniquement pour les personnes désirant s'inscrire sur les listes.

AGENDA

Novembre

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 à 20h30 : Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1er étage)

CCAS

Mardi 23 : Point Rencontre Séniors 14h30 - 16h30 à la salle des fêtes, intervention d'un notaire : droit, succession, réponses à vos questions.

Du côté des associations

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOULETS

Mardi 23 à 20h30 : Jeux de cartes ou de société
Mercredi 24 à 9h00 : Marche à pied
Jeudi 25 à 20h30 : Soirée Découverte du monde
Samedi 27 à 13h00 : Jeux en réseau
Samedi 27 à 14h30 : Marche à pied
http://aujoulets.couloume.free.fr/

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Mardi 30 à 14h : Concours de belote ouvert à l'Inter-clubs "Groupement de l'arrondissement de Muret".
Salle des fêtes.

Décembre

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 à 18h30 : Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1er étage)

CCAS

Samedi 4 : Spectacle pour les aînés "Le grand ballet de Cuba"
Tel : 05.62.11.64.80
Seyssois : 25€ - Non Seyssois : 30€

Du côté des associations

SOS FOOTBALL

Vendredi 3 à 21h00: Loto - Salle des fêtes

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Samedi 4 : Spectacle : "Noël russe" au Théâtre Casino Barrière :
Jeudi 9 à 12h30 : Repas. Salle des fêtes.
Dimanche 19 de 15h à 19h et de 21h à 1h : Bal musette. Orchestre "Thierry BONNEFOUS ". Salle des fêtes.
8€ l'entrée - 14€ les 2 séances.

RUGBY RC DE LA SAUDRUNE

Samedi 11 : Loto - Salle des fêtes

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOULETS

Mercredi 14 à 20h30 : Jeux de cartes ou de société
Jeudi 16 à 20h30 : Initiation à l'informatique
Mardi 21 à 20h30 : Art floral
Tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 14h30 : Marche à pied
http://aujoulets.couloume.free.fr/

COMITE DES FÊTES

Vendredi 31 : à partir de 21H
Réveillon Salle des fêtes
Réservations : **06 11 03 36 06**
du 30 NOVEMBRE au 23 DECEMBRE et les samedis 4,11,18 décembre de 10 h à 12 h (salle municipale 5, pl de la Libération - à côté du foyer rural)

Janvier

Du côté des associations

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOULETS

Tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 14h30 : Marche à pied

INFOS PRATIQUES - HORAIRES

Hôtel de ville

En semaine 9h - 12h / 14h - 18h
Le Samedi 9h - 12h

Tél : 05.62.11.64.64
www.mairie-seysses.fr

Médiathèque

Lundi et Mardi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h /14h - 18h
Jeudi	*réservé aux écoles*
Vendredi	9h - 12h /14h - 17h
Samedi	9h - 12h

Tél : 05.62.23.00.63

Déchèterie Axe Sud

Du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi
9h30 - 12h / 13h30 - 18h
Dimanche 9h - 12h

La déchèterie est réservée aux particuliers résidants sur le territoire d'Axe Sud.
Vous devez être muni d'une carte délivrée gratuitement en mairie (justificatif de domicile + carte grise du véhicule).

Service enfance et jeunesse et service des sports

(accueil administratif)
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h30 - 10h / 16h - 17h30
Mercredi et vacances scolaires 8h30 - 10h
Tel service enfance et jeunesse : 05.61.56.86.40
Tel service des sports : 05.61.56.35.31

ATTENTION Tous les services de la mairie seront fermés les 24 et 31 décembre.
une permanence sera assurée le 31 décembre uniquement pour les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales.